

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 JUIN 2024

Présents : BRUNEL Didier, VIGNOBOUL Cécile, TEISSEDRE Murielle, VIGOUROUX Didier, ALLE Jean-Louis, ALIBERT Lucien, BOUQUET Stéphanie, BUGEAUD Eliane, CAYROCHE Pierre, JOURDAN-OSTY Florence, LAURENS Sébastien, MONTCHAMP Axelle, ROL Sébastien, RUNEL Fanny.

Représentés : CAYROCHE Marie-Xristine par BRUNEL Didier.

DELIBERATIONS

1) Approbation du compte rendu du conseil du 11 avril 2024

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à approuver le compte-rendu du conseil du 11 avril 2024.

Après discussions et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le compte-rendu du conseil du 11 avril 2024.

2) Organisation du temps scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil que, suite au courrier du Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Lozère, il convient de délibérer pour approuver l'organisation du temps scolaire de l'école Écoline pour la rentrée 2024/2025. La proposition est de reconduire les horaires instaurés pour trois années scolaires, validée lors du dernier conseil d'école.

Après discussions et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la reconduction des horaires pour une durée de trois années scolaires.

3) Approbation de la convention et désignation de représentant pour l'association Pays d'art et d'histoire

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de renouveler les conventions avec l'association "Pays d'Art et d'Histoire", portées par la communauté de communes Cœur de Lozère. Chaque commune devra signer une convention de partenariat de 10 ans et nommer un représentant pour participer au comité de pilotage. Le montant à acquitter pour 2024 est de 2,20 € par habitant.

Après discussions et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la convention et désigne Marie-Xristine CAYROCHE comme représentante au comité de pilotage.

4) Demande de subvention dans le cadre du programme voirie 2024

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'enveloppe de subvention pour le programme voirie est épuisée, principalement en raison de devis surestimés en 2022,

ayant entraîné un manque à percevoir d'environ 4 000 € pour la commune. Il propose de faire une demande de subvention auprès du département pour les travaux du programme voirie 2024, dont le coût total est estimé à 15 968,48 €. La demande de subvention demandée serait à hauteur de 40 %, soit 6 387,39 €.

Après discussions et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la demande de subvention pour un montant de 6 387,39 €.

5) Numérotation des voies

Monsieur le Maire propose de valider la numérotation des voies sur la route d'Alteyrac, chemin des Faïsse et chemin des Eglantiers, effectuée dans le cadre de l'adressage de la commune.

Après discussions et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la numérotation des voies telle que présentée.

6) Travaux d'entretien du stade

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite aux négociations avec l'entreprise Laquet, un nouveau devis a été reçu, s'élevant à 7 155 € HT, soit 8 586 € TTC. Ce devis révisé concerne les travaux d'entretien du stade, comprenant le carottage, le regarnissage, le sablage, le décompactage et l'épandage.

Monsieur le Maire propose de valider ce devis révisé. Les travaux nécessiteront la fermeture du stade au public du 10 juin au 31 juillet.

Après discussions et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis révisé et valide la fermeture du stade pour les travaux.

7) Décorations de fin d'année

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission décoration a transmis un devis s'élevant à 1 130,10 € HT, soit 1 356,12 € TTC. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur ROL pour présenter les installations projetées.

Après discussions et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis pour les décorations de fin d'année.

8) Renouvellement de la convention d'accompagnement à la gestion des dossiers CNRACL avec le CDG

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a reçu un courrier du CDG proposant d'adhérer à une convention d'accompagnement pour la gestion des dossiers dématérialisés du régime spécial de retraite (CNRACL), souvent complexe et

chronophage. Monsieur le Maire propose d'adhérer à cette convention, précisant que la facturation n'intervient qu'en cas de sollicitation.

Après discussions et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'adhésion à la convention proposée par le CDG.

9) Attribution du logement communal de la Vicairie

Monsieur le Maire propose, suite au départ de Mme COUTAREL, d'attribuer le logement de la Vicairie à M. DA COSTA Ricardo et Mme ORSINI Charlène et de réévaluer le loyer à 800 € mensuel.

Après discussions et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'attribution du logement à M. DA COSTA et Mme ORSINI, avec un loyer fixé à 800 € mensuel.

10) Appel d'offres travaux AEP Coulagnet

Monsieur le Maire rappelle au conseil que l'appel d'offres pour la première tranche de l'adduction d'eau potable sur le hameau de Coulagnet s'est déroulé du 28 mars au 2 mai 2024, comme évoqué lors des précédents conseils. Le bureau d'études RCI a présenté le classement des offres à la commission d'appel d'offres le lundi 3 juin.

Conformément à la décision de cette commission, Monsieur le Maire propose d'attribuer les lots comme suit :

- Lot 1 : Entreprise AB TRAVAUX pour un montant de 59 789,00 € HT, incluant trois bacs préfabriqués.
- Lot 2 : Entreprise COLAS pour un montant de 123 598,56 € HT.
- Lot 3 : Entreprise AB TRAVAUX pour un montant de 133 957,50 € HT, avec variante d'un réservoir en PEHD.

Le montant total des trois lots s'élève à 317 345,06 €, pour information, l'estimation initiale était de 398 000,00 €.

Après discussions et délibérations, le conseil municipal attribue les lots de la manière suivante :

- Lot 1 : Entreprise AB TRAVAUX pour un montant de 59 789,00 € HT.
- Lot 2 : Entreprise COLAS pour un montant de 123 598,56 € HT.
- Lot 3 : Entreprise AB TRAVAUX pour un montant de 133 957,50 € HT avec variante.

SUJETS A ABORDER

Tour de garde des élections européennes du 9 juin

Monsieur le Maire demande aux élus de se positionner pour les tranches horaires de présence lors des élections européennes, en précisant qu'il est nécessaire que quatre personnes soient présentes pour chaque tranche horaire de 2h30. Après discussion, le tour de garde suivant est approuvé :

Plages horaires	Membres présents
8h00 – 10h30	M. ROL Sébastien M. ALIBERT Lucien Mme RUNEL Fanny M. CAYROCHE Pierre
10h30-13h00	M. ROL Sébastien Mme TEISSEDRE Murielle Mme VIGNOBOUL Cécile Mme BOUQUET Stéphanie
13h00-15h30	Mme BUGEAUD Eliane M. LAURENS Sébastien M. VIGOUROUX Didier M. BRUNEL Didier
15h30-18h00	Mme CAYROCHE Marie-Xristine M. BRUNEL Didier Mme VIGNOBOUL Cécile Mme JOURDAN-OSTY Florence

Rénovation énergétique de la mairie

Monsieur le Maire informe le conseil que le permis de construire pour la rénovation énergétique de la mairie a été accordé. Le DCE va donc pouvoir être lancé.

En revanche, la demande de prorogation de l'arrêté d'attribution de subvention du Fonds vert n'a pas encore été validée. Pour rappel, celui-ci indiquait une date limite pour le commencement des travaux au 7 juin 2024. Après plusieurs sollicitations, les services de la préfecture ont indiqué que le dossier était en cours de traitement. Monsieur le Maire rappelle que ces 93 361,00 € sont nécessaires à l'équilibre du plan de financement de cette opération.

Travaux en régie

Monsieur le Maire présente au conseil les travaux réalisés par les agents techniques depuis le dernier conseil. Le grillage du stade est terminé, l'aire de pique-nique de la Fagette également, il reste à finir l'aire de pique-nique à proximité du Chastellois. L'abri container au droit de la maison Brager a été fait. Le fauchage en bordure de voie va commencer.

ZA Alteyrac

Monsieur le Maire indique au conseil qu'une réunion s'est tenue le 28 mai en mairie en présence d'élus et de 5 chefs d'entreprises travaillant sur cette zone. Les points relevés sont la vitesse trop importante sur la vieille route sud et le manque de stationnement.

La municipalité a refusé de bloquer un lot pour faire du stationnement mais s'est engagé à améliorer l'aménagement du parking déjà existant à proximité du rond-point et de réfléchir à la création d'un cheminement piéton du parking vers les zones concernées.

Antenne relais de téléphonie mobile

Monsieur le Maire informe qu'une réunion sur le site du ravin blanc a eu lieu le 24 avril en présence de Mme LANGLADE, représentante de la société Free, de Mr RAYNALDI SDEE et d'un géomètre pour borner l'emplacement de la future antenne qui sera posée dans les prochains mois. Pour rappel cette antenne de 36 mètres de haut couvrira une grande partie de la commune et servira les 4 opérateurs (Free, Orange, SFR et Bouygues).

Demande de subvention

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association de majorettes « Les Edelweiss » a déposé une demande de subvention à la mairie. L'association compte 34 membres, dont 5 jeunes filles de la commune. Une subvention leur permettrait de les aider dans l'achat de leur matériel.

Après discussions, le conseil municipal décide qu'une subvention de 300 € sera soumise au vote lors des attributions de subventions aux associations en 2025 en faveur de l'association « Les Edelweiss ».

Estimation de l'aménagement de Coulagnet

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à différentes réunions sur site, les aménagements ont été légèrement modifiés, conformément aux plans projetés. Après avoir reçu une mise à jour de l'estimation financière par le bureau d'études Frayssinet, une réunion s'est tenue en mairie avec Monsieur Frayssinet, responsable du bureau d'études, et Monsieur PAGES, représentant de la communauté de communes Randon Margeride. L'objectif de cette réunion était de réviser la répartition des coûts entre la commune et la communauté de communes afin d'assurer une répartition plus équitable.